



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Route de l'Abbaye 31 | 1963 Vétroz | Tél. 027 345 37 70 | Fax 027 345 37 71 | www.vetroz.ch

Groupe Le Centre du CG
M. Florent Favre
1963 Vétroz

Dossier traité par :
Olivier Cottagnoud
olivier.cottagnoud@vetroz.ch

Vétroz, le 7 septembre 2023

Réponse au postulat du 28 septembre 2022 « Demande au Conseil municipal d'intégrer l'agrivoltaïsme dans le futur PAZ et RCCZ », accepté en séance du Conseil général du 20 mars 2023

Monsieur le Conseiller général,

Nous nous référons à votre postulat cité en titre qui a fait l'objet d'une analyse attentive de la part du Conseil municipal. Dans ce contexte, vous trouverez ci-après, dans le délai réglementaire de 6 mois, son rapport avec des conclusions (art. 37 du Règlement du Conseil général).

L'exécutif s'est saisi de cette problématique depuis ses réflexions de son programme de législature, avec comme ambition que la commune de Vétroz devienne pionnière dans la transition énergétique. Concernant l'agrivoltaïsme, des contacts réguliers avec le Service cantonal de l'agriculture, le Service cantonal du développement territorial ainsi qu'avec Oiken ont eu lieu depuis le début de l'année 2022.

Le Conseil municipal travaille actuellement sur une planification agricole qui inclura cet aspect dans la création d'une zone agricole spéciale qui permettra l'implantation de serres, d'agrivoltaïsme ainsi que d'autres constructions agricoles nécessitant une telle zone.

La commune a également engagé, en collaboration avec les communes de Conthey et Ardon, un délégué à l'énergie, et celui-ci pourra se charger des aspects de politique énergétique de la commune et donc de ce dossier.

Pour résumer et conclure, le Conseil municipal entend bien inclure la question de l'agrivoltaïsme dans son futur PAZ/RCCZ comme souhaité dans votre postulat.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller général, nos salutations distinguées.

Municipalité de Vétroz


Le Président

Olivier Cottagnoud


Le Secrétaire

Bertrand Fontannaz

Copie à : M. Pierre-Michel Venetz, Président du Conseil général, 1963 Vétroz